



**HAL**  
open science

# La seconde expédition de la Compagnie des Moluques aux Indes orientales (1619-1622) d'après un journal de bord inédit du général Beaulieu

Jérôme Jue

## ► To cite this version:

Jérôme Jue. La seconde expédition de la Compagnie des Moluques aux Indes orientales (1619-1622) d'après un journal de bord inédit du général Beaulieu. 2024. hal-04655567v1

**HAL Id: hal-04655567**

**<https://hal.univ-reims.fr/hal-04655567v1>**

Preprint submitted on 22 Jul 2024 (v1), last revised 24 Oct 2024 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

---

## La seconde expédition de la Compagnie des Moluques aux Indes orientales (1619-1622) d'après un journal de bord inédit du général Beaulieu

Jérôme JUE

---

Depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, des Français tentent bon an, mal an de prendre part au commerce des épices en Orient<sup>1</sup>. Fondée le 1<sup>er</sup> juin 1604 avec le soutien de la monarchie, une première Compagnie française des Indes orientales se révèle impuissante à mener à terme ses projets pour les îles aux épices et doit se résoudre à fusionner avec une société portée par des négociants rouennais. L'entreprise, nommée « Compagnie des Moluques », reçoit par lettres patentes du 2 juillet 1615 le privilège exclusif de la navigation vers les Indes orientales pour douze ans, à compter du départ de sa première expédition<sup>2</sup>. Au succès commercial en demi-teinte de la campagne initiale menée entre 1616 et 1618 à Bantam<sup>3</sup> succède bientôt un second voyage toujours financé par la Compagnie.

Composée de trois navires, la nouvelle expédition conduite entre 1619 et 1622 doit se scinder après le passage du cap de Bonne-Espérance. Le *Montmorency* et l'*Hermitage* ont pour destination Sumatra, alors que l'*Espérance* se rend à Bantam. L'*Hermitage* l'y rejoint avant d'être racheté par les commis malouins restés sur place depuis une précédente expédition<sup>4</sup>. L'*Espérance* est ensuite incendiée par dans la rade de Jacatra par les Hollandais. Après un séjour à Aceh, suivi d'une escale à l'île de Langkawi (Malaisie), le *Montmorency* s'en retourne seul le 1<sup>er</sup> février 1622 pour atteindre le Havre le 1<sup>er</sup> décembre, chargé de poivre.

Les détails de ce voyage nous sont connus grâce au routier publié en 1631 par Jean Le Telier, pilote du *Montmorency*<sup>5</sup>. En partie réalisé sous forme de tableaux pour la navigation, il indique essentiellement des observations sur les distances en lieues, la direction des vents, la latitude, la longitude et la variation de l'aimant<sup>6</sup>. L'auteur y décrit par ailleurs l'itinéraire suivi et apporte quelques informations sur le déroulement de l'expédition.

Nous disposons également de la relation rédigée par le commandant Augustin de Beaulieu. Son récit est publié en 1664, quarante-deux ans après son retour, sous le titre *Mémoires du voyage aux Indes orientales du général Beaulieu dressés par luy-mesme*, parmi

---

<sup>1</sup> En 1601 l'expédition partie de France à destination des Indes orientales échoue avec le naufrage de ses deux navires, le *Croissant* et le *Corbin* (G. LELIÈVRE, « Prologue : Anglais, Néerlandais et Français à l'assaut de l'empire portugais dans l'océan Indien ». *La préhistoire de la Compagnie des Indes orientales, 1601-1622*, Presses universitaires de Caen, 2021, p. 20-23, désormais G. LELIÈVRE, *La préhistoire de la Compagnie des Indes orientales*).

<sup>2</sup> G. LELIÈVRE, *La préhistoire de la Compagnie des Indes orientales*, op. cit., p. 183-207.

<sup>3</sup> Au terme de l'expédition, le bilan est le suivant : le navire *la Marguerite* est vendu sur place et seul le *Montmorency* rentre à Dieppe le 6 août 1618, chargé d'épices (D. ASSELINE, *Les antiquitez et chroniques de la ville de Dieppe*, publiées par MM. Hardy, Guérillon et l'abbé Sauvage, Dieppe – Paris – Rouen, A. Marais et A. Leblanc – Maisonneuve et C<sup>ie</sup> – C. Métérie, 1874, t. II, p. 203). Les Français ont surtout démontré leur capacité à effectuer le voyage aller-retour et à nouer des relations commerciales aux Indes orientales.

<sup>4</sup> Une expédition malouine indépendante est menée sur le *Saint-Michel* et le *Saint-Louis* entre 1616 et 1619. Les Malouins sont alors autorisés à établir une loge à Bantam et 6 hommes y demeurent.

<sup>5</sup> J. LE TELIER, *Voyage fait aux Indes Orientales par Jean Le Telier, natif de Dieppe, réduct par luy en tables pour enseigner à trouver par la variation de l'aymant la longitude ès dictes Indes*, Dieppe, Nicolas Acher, 1631, 43 p.

<sup>6</sup> La variation entre le nord magnétique, indiqué par les aiguilles d'une boussole, et le nord géographique.

un recueil de relations de voyages<sup>7</sup> compilé par Melchisédech Thévenot<sup>8</sup>. Aujourd'hui disparu, le manuscrit lui est parvenu par l'intermédiaire de Jean-Jacques Dolu, intendant de la Nouvelle-France<sup>9</sup>, auquel Beaulieu a confié le journal de son voyage. Une réédition critique a depuis été réalisée par Denys Lombard<sup>10</sup>. Les *Mémoires* de Beaulieu<sup>11</sup> représentent la principale source connue qui nous soit parvenue au sujet de cette expédition<sup>12</sup>. Dans son étude sur « la préhistoire de la Compagnie des Indes orientales », Guillaume Lelièvre a par ailleurs livré une analyse et une synthèse complète des connaissances portant sur cette expédition<sup>13</sup>.

À propos de ce second voyage, nous avons également retrouvé le texte d'un journal de bord inédit<sup>14</sup>. Conservé aux archives nationales de France, ce manuscrit a été rédigé au cours de l'expédition par le commandant du *Montmorency*<sup>15</sup>.

D'origine normande, Augustin de Beaulieu (v. 1589-1637) appartient à une famille de riches marchands drapiers calvinistes établis à Rouen<sup>16</sup>. Son père Henri et son oncle David sont notamment impliqués dans le commerce des toiles entre Séville et Hambourg. Sa mère, Marthe Le Seigneur, est également issue d'une famille de marchands et armateurs rouennais. Dès 1612, Augustin commande une patache au sein d'une entreprise de colonisation menée par le chevalier de Briqueville sur la côte de l'Afrique. Associé à la Compagnie des Moluques depuis mars 1616, il prend ensuite le commandement du navire vice-amiral, la *Marguerite*, lors de la première expédition à Bantam (1616-1618)<sup>17</sup>. Auteur d'une lettre rédigée à Bantam en date du

---

<sup>7</sup> A. BEAULIEU, *Mémoires du voyage aux Indes orientales du général Beaulieu dressés par luy-mesme*, publié dans M. THÉVENOT, *Relations de divers voyages curieux qui n'ont point esté publiées ou qui ont esté traduites d'Hakluyt, de Purchas, et d'autres voyageurs anglais, hollandais, portugais, allemands, espagnols et de quelques persans, arabes et autres auteurs orientaux, enrichies de figures et plantes non décrites, d'animaux inconnus à l'Europe, & de cartes géographiques de pays dont on n'a point encore donné de cartes*, Paris, Cramoisy, 1664-1666, rééd. Chez Thomas Moette, 1696, volume I, seconde partie, p. 1-128. Désormais M. THÉVENOT, *Mémoires du voyage aux Indes orientales du général Beaulieu*.

<sup>8</sup> Melchisédech Thévenot (1620-1692), écrivain, physicien, cartographe, diplomate et « garde de la Bibliothèque et Estampes du Roi » de 1684 à 1692 (L.-F.- ALFRED MAURY, *Les académies d'autrefois. L'ancienne académie des sciences*, Paris, Didier, 1864, p. 10, 12, 24, 31, 38).

<sup>9</sup> Jean-Jacques Dolu (†1661), seigneur de Dampierre, conseiller du roi, grand audencier de France et intendant de la Nouvelle-France en 1620 (H. DEWAR, « Souveraineté dans les colonies, souveraineté en métropole : le rôle de la Nouvelle-France dans la consolidation de l'autorité maritime en France, 1620-1628 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 64, numéro 3-4, hiver-printemps 2011, p. 23).

<sup>10</sup> A. BEAULIEU, *Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales 1619-1622. Un marchand normand à Sumatra, 1619-1622*, édité par D. LOMBARD, Paris, Maisonneuve et Larose, 1996, désormais A. BEAULIEU, *Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales*.

<sup>11</sup> Un récit commenté des *Mémoires* de Beaulieu se trouve dans l'*Histoire générale des voyages* de l'abbé Prévost, t. IX, Paris, Didot, 1751 : « Voyage d'Augustin de Beaulieu, aux Indes Orientales », p. 317-337 et « Description de l'Isle de Sumatra », p. 338-352.

<sup>12</sup> D'autres manuscrits portant sur ce voyage sont indiqués dans le catalogue de la bibliothèque personnelle de Thévenot, dressé en 1694 : « Mémoire ou Registre de ce qui s'est passé dans le voiage des Navires le Mommoranci, l'Espérance et le Patache l'Hermitage partis de la rade de Dieppe en 1619 pour le voiage des Indes Orientales, dont Augustin de Beaulieu étoit chef », « Journal de navigation aux Indes Orientales en 1620 & 1621 » et « Relation de ce qui arriva dans les Indes Orientales au vaisseau François l'Espérance, en 1621 » dans *Bibliotheca Thevenotiana sive catalogus impressorum et manuscriptorum librorum bibliothecæ viri clarissimi D. Melchisedecis Thevenot, Lutetiæ Parisiorum*, Paris, éd. apud Florentinum et Petrum Delaulne, 1694, *passim*.

<sup>13</sup> G. LELIÈVRE, *La préhistoire de la Compagnie des Indes orientales*, *op. cit.*

<sup>14</sup> Nous avons publié récemment un article dont le sujet porte sur un autre manuscrit ayant trait à la 1<sup>ère</sup> expédition de 1616 à 1618 et issu du même fonds d'archives (J. JUE, *La première expédition des Français à Banten (1616-1618), d'après un journal de bord inédit de Guillaume de Caën*, 2024, 28 p. (hal-04580786)).

<sup>15</sup> ANF, MAR/2JJ/53, VI, 14, *Voyage du général Beaulieu aux Indes orientales en 1619 à Sumatra etc (par Guillaume de l'Isle)*, 5 folios. Désormais *Voyage du général Beaulieu*.

<sup>16</sup> Une notice intitulée « Discours sur le voyage du General Beaulieu » compile l'essentiel de nos connaissances sur Augustin de Beaulieu (M. THÉVENOT, *Mémoires du voyage aux Indes orientales du général Beaulieu*, p. 128).

<sup>17</sup> G. LELIÈVRE, *La préhistoire de la Compagnie des Indes orientales, 1601-1622*, *op. cit.*, p. 212-213.

6 mars 1617 à l'intention des administrateurs de la Compagnie, son témoignage nous permet déjà de connaître le voyage aller et les premières semaines du séjour sur l'île<sup>18</sup>. L'année suivante il repart à bord du *Montmorency* à destination des Indes orientales le 2 octobre 1619 et rédige ses *Mémoires* au cours de ce voyage<sup>19</sup>.

Le manuscrit n'est pas de sa propre main, mais de celle du copiste Guillaume de l'Isle<sup>20</sup>. Réalisée fin XVIIe-début XVIIIe, cette copie appartient à la collection de manuscrits du cabinet de l'astronome et cartographe Joseph Nicolas Delisle<sup>21</sup>. En échange d'une pension et du titre d'ingénieur géographe de la Marine, cette collection est cédée en 1754 au Dépôt des cartes, plans et journaux de la Marine. Puis ce service, devenu en 1885 le Service hydrographique de la Marine, le verse aux Archives nationales en 1953<sup>22</sup>.

Au sein de cette collection à vocation encyclopédique, la relation d'Augustin de Beaulieu retient ici notre attention. Inventoriée sous la côte MAR/2JJ/53/VI, 14, cette copie est intitulée « Voyage du général Beaulieu aux Indes orientales en 1619 à Sumatra etc.<sup>23</sup> » en page de couverture. Indiqué au folio 2, un second titre plus concis, « Voyage du g[éné]ral Beaulieu aux Indes or[ienta]les », est placé en en-tête de la page d'ouverture du texte<sup>24</sup>. Un seul livret rassemble les cinq folios d'un récit composé de deux parties. Sur le plan matériel ce manuscrit est nettement plus court que le texte publié par Thévenot qui occupe 123 pages dans ses *Relations*, sans interligne, avec un seul intertitre<sup>25</sup> et très peu d'alinéas. Pour sa part la réédition de Denys Lombard compte 214 pages avec son appareil critique. En comparaison, le manuscrit livre donc un récit assez succinct du voyage du *Montmorency*.

La première partie du manuscrit porte sur le trajet aller réalisé depuis le 2 octobre 1619 jusqu'au départ pour la France le 1<sup>er</sup> février 1622. D'une durée de vingt-huit mois, les événements liés à la traversée et au séjour sont partiellement rapportés. Au fil de son voyage, Augustin de Beaulieu s'applique à noter les informations géographiques utiles pour retracer la route maritime suivie. Le pilote Jean Le Telier procède de la même manière, s'attachant à reporter régulièrement par écrit les directions suivies et les coordonnées géographiques relevées. En France, on ne dispose alors pas encore des cartes et de toutes les informations nécessaires pour mener des voyages dans l'océan Indien. Fort de sa participation au voyage de 1616-1619, Beaulieu jouit cependant d'une certaine expérience. À bord de *la Marguerite*, il a pu observer les pratiques des Flamands présents sur les navires de la flotte<sup>26</sup>. Instruits à leur contact, les Français ont pu recueillir de précieuses indications pour effectuer la traversée de l'océan Atlantique sud, puis celle de l'océan Indien. Ainsi Guillaume de Caën, commis de la

---

<sup>18</sup> A. LOMBARD-JOURDAN, D. LOMBARD, « La première expédition des Français à Banten (1617) d'après une lettre inédite d'Augustin de Beaulieu », *Archipel*, n°50, 1995, p. 67-82.

<sup>19</sup> *La seconde expédition de la Compagnie des Moluques : le Montmorency, l'Espérance et l'Hermitage (1619-1622)*, dans G. LELIÈVRE, *La préhistoire de la Compagnie des Indes orientales*, p. 261-296.

<sup>20</sup> Guillaume de l'Isle (1675-1726), géographe et cartographe, élève de Jean-Dominique Cassini, est membre de l'Académie des sciences à partir de 1718 et premier géographe du roi.

<sup>21</sup> Joseph Nicolas Delisle (1688-1768), astronome et cartographe, élève de Jean-Dominique Cassini, professeur de mathématiques au Collège de France et géographe de la marine, fondateur de l'Observatoire de Saint-Petersbourg en 1725.

<sup>22</sup> Notice d'inventaire « Service hydrographique de la Marine. Papiers d'hydrographes (XVIIe-XIXe s.) », ANF, [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irId=FRAN\\_IR\\_000276](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action?irId=FRAN_IR_000276)

<sup>23</sup> *Voyage du général Beaulieu*, fol. 1r. Ce titre semble être un ajout du copiste utile au classement du répertoire.

<sup>24</sup> Il s'agit vraisemblablement du titre du manuscrit original.

<sup>25</sup> M. THÉVENOT, *Mémoires du voyage aux Indes orientales du général Beaulieu, op. cit., Description de l'île de Sumatra*, p. 96.

<sup>26</sup> Le vaisseau amiral, le *Montmorency*, est alors dirigé par De Nets, un capitaine d'origine flamande.

Compagnie des Moluques embarqué sur le *Montmorency* s'était alors appliqué à décrire minutieusement les routes empruntées dans son journal de bord<sup>27</sup>.

Derrière l'hypothèse d'une volonté supposée de l'auteur de conserver essentiellement la trace de son itinéraire, nous ne pouvons écarter celle d'oubli et d'erreurs de copie. De manière surprenante après le départ du 2 octobre depuis Honfleur, le récit passe directement au « soir » à Madère. Dans la pratique cette progression de plus de 2 300 kilomètres en une seule journée est trop rapide et impossible pour l'époque. Grâce au texte imprimé, nous savons qu'il s'agit en réalité du 17 octobre 1619. Soit le texte original manque de cohérence, soit le copiste a commis un oubli lors de la transcription. Il peut aussi s'agir d'un choix délibéré du copiste-cartographe de négliger délibérément certains passages afin de ne recueillir que les observations liées aux routes maritimes empruntées en vue d'établir des cartes. Bien que peu disertes sur les lieux fréquentés, les *Mémoires de Beaulieu* livrent pourtant quelques courts exposés se concentrant sur les escales du voyage. Par exemple, la première halte aux îles des Idoles entre le 19 novembre 1619 et le 23 novembre fait l'objet de quelques commentaires d'ordre politique. Après avoir donné la localisation des îles, Beaulieu précise le lieu de résidence du roi de Tagrin<sup>28</sup> « à Sasena », celui des Portugais « en amont de la rivière » et celle des Français à la « 3<sup>ème</sup> anse du cap de Serrelionne ». D'une manière générale l'auteur s'attarde peu sur la description des organisations sociales et politiques de ces contrées. Les événements qui se déroulent sur place sont grandement occultés. Le séjour à Sumatra fait l'objet d'une description rapide de Ticou. Le passage à Aceh, les contacts et tractations avec les autorités locales, les difficultés avec les Anglais et les Hollandais, ou les observations sur les sociétés locales sont passés sous silence<sup>29</sup>. Cette focalisation corrobore la supposition selon laquelle le recueil des informations d'ordre géographique a pu être privilégié, soit au cours du voyage par l'auteur de ce qu'il conviendrait de désigner comme un journal de bord, soit ultérieurement par le copiste sélectionnant certaines informations de son choix dans un but scientifique.

Cependant cette dernière possibilité interroge car il serait surprenant que les membres du cabinet de Joseph Delisle, premier géographe du roi, n'aient eu accès ni au routier de Le Telier, ni à l'ouvrage publié par Thévenot dont une réédition circule en 1696<sup>30</sup>. Pourquoi faire le choix de ne recopier qu'une partie tronquée d'une archive déjà éditée ? D'autant plus que les textes diffèrent dans leur contenu, tant dans leur longueur que dans leur formulation. L'incipit témoigne de ces différences notables. Laconique, la première phrase du manuscrit : « Je partis d'Honfleur le 2 oct[obre] 1619. » est assez éloignée de celle très circonstanciées des éditions ultérieures : « Le mardi 2 d'octobre 1619, je fis mettre à la voile mes trois vaisseaux, savoir à la rade de Honfleur le *Montmorency*, amiral du port de 450 tonneaux, équipé de 126 hommes, 22 pièces de canon, dont il y en avait 6 de bronze, deux fauconneaux de bronze et 2 pierriers ; l'*Espérance*, vice-amiral, de 400 tonneaux, avec 117 hommes, 26 pièces de canon et pierriers ; et la patache l'*Ermitage*, de 75 tonneaux, avec 30 hommes, 8 pièces de canon et 8 pierriers ; ces vaisseaux avictuillés de tout pour deux ans et demi. » Placés en miroir les deux textes, sans être discordants, sont manifestement assez dissemblables. Par le contenu et la qualité d'écriture offerts, le manuscrit s'apparente à une simple prise de notes, typique de certains journaux de bord, et semble faire pâle figure devant le texte édité, bien plus développé et précis sur le plan

---

<sup>27</sup> ANF, MAR/2JJ/53, VI, 13, *Extrait d'un journal manuscrit d'un voyage aux Indes orientales en 1616, 1617 et 1618 par le sieur Guillaume de Caen, commis général sur la flotte de Montmorency, à Bantan, etc.* publié dans J. JUE, *La première expédition des Français à Banten (1616-1618)*, op. cit.

<sup>28</sup> Actuelle Sierra Leone.

<sup>29</sup> Ce passage occupe 61 pages dans la réédition de Denys Lombard (p. 103 à 164).

<sup>30</sup> Les diverses « rééditions » réalisées à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle s'apparentent d'avantage à des réimpressions car seuls les frontispices y sont modifiés en dehors de quelques ajouts de feuillets et estampes complémentaires (A.-G. CAMUS, *Mémoire sur la collection des grands et petits voyages, et sur la collection des voyages de Melchisédech Thevenot*, Paris, Baudouin, imprimeur de l'Institut national, 1802, p. 283).

stylistique. Dans l'ensemble, la compréhension globale du texte manuscrit nécessite ainsi des recouplements avec le texte imprimé pour se repérer et échapper aux confusions. La réédition critique de Denis Lombard introduit de nombreux alinéas, des sous-titres et des dates pour faciliter la lecture du déroulement chronologique et repérer les principaux sujets abordés. Ces choix témoignent des difficultés rencontrées par le lecteur pour suivre la narration. C'est aussi le fruit d'un travail d'écriture qui insère des passages digressifs pour traiter divers observations au fil du parcours. Entre-temps, le texte manuscrit comporte certaines incohérences chronologiques difficilement explicables. De nombreuses étapes datées et évoquées dans la publication sont omises çà-et-là. Dans l'ensemble le séjour de Beaulieu aux Indes, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1620 au départ vers la France le 1<sup>er</sup> février 1622, est passé quasiment sous un silence, entrecoupé par l'évocation parcellaire des séjours à Sumatra, puis sur l'île de Langkawi. S'ensuit une interruption du récit entre le 14 janvier 1621 et le 11 octobre de la même année.

Si la parenté entre les deux textes ne fait aucun doute, leur nature même interroge. L'édition emprunte au manuscrit certaines expressions ou formulations et suit la même trame chronologique. La première paraît être une version augmentée du second et tous deux se réclament d'une même filiation. Alors que Thévenot précise en apostille que « cette relation a été imprimée sur l'original du Général Beaulieu<sup>31</sup> », la copie précise en sous-titre que le texte est « tiré de ses mémoires<sup>32</sup> ». Ces indications laissent peu de doute sur la paternité des textes originaux, mais il convient de considérer qu'il s'agit de deux sources distinctes. Description brute de l'itinéraire du *Montmorency*, le manuscrit peut être classé parmi la catégorie des journaux de bord. Bien que cette copie soit postérieure à l'édition, elle reprend un texte plus ancien probablement rédigé au cours de l'expédition de Beaulieu. La version présentée par l'édition de Thévenot est plus tardive. Sa rédaction s'achève dans l'intervalle du retour du voyage le 1<sup>er</sup> décembre 1622 et du décès de Beaulieu en septembre 1637. Au cours de cette période d'une quinzaine d'années, le texte initial a pu être remanié par son auteur, opérant un travail d'écriture et de réécriture permis par le temps long qui sépare les événements de leur mise par écrit. L'exemple de la date du départ de la flotte illustre ces remaniements. Les textes s'accordent sur le 2 octobre 1619, mais dans l'édition la précision du mardi est erronée. Il s'agit en réalité d'un mercredi, ce que confirme la lecture du routier de Le Telier<sup>33</sup>. Cette erreur traduit sans doute une défaillance, ou du moins une approximation, mémorielle de l'auteur lors de la réécriture de ses *Mémoires*. Après son retour, Beaulieu a eu le loisir de reprendre son journal de bord, de développer sa relation, de préciser ses souvenirs et de peaufiner son écriture. D'ailleurs les éditeurs ne s'y trompent pas et soulignent la valeur de la relation de Beaulieu. Thévenot affirme : « Entre un grand nombre de différentes relations de voyages aux Indes Orientales de Portugais, d'Anglais et de Hollandais qui m'ont passé par les mains, je n'en ai point vu de meilleure que celle de Beaulieu<sup>34</sup> » et Denys Lombard y voit « l'un des plus beaux textes de la littérature française de voyage du début XVIIe s.<sup>35</sup> ». Très aboutie dans son écriture, l'œuvre de Beaulieu s'inscrit avant tout dans l'esprit de son temps.

Intégrée dans une vaste entreprise éditoriale de compilation de récits viatiques, elle témoigne de l'intérêt de Thévenot pour la découverte du monde et vise à satisfaire la curiosité des lecteurs européens à travers la publication d'écrits de voyage. Cependant la date de la première publication n'est pas anodine. En 1664, la deuxième partie du recueil de voyages

---

<sup>31</sup> M. THÉVENOT, *Mémoires du voyage aux Indes orientales du général Beaulieu*, op. cit., p. 1.

<sup>32</sup> « Voyage du g[énéral] Beaulieu aux Indes or[ientales] tiré de ses mémoires », dans *Voyage du général Beaulieu*, f°2r.

<sup>33</sup> J. LE TELIER, *Voyage fait aux Indes Orientales*, op. cit., p. 13.

<sup>34</sup> M. THÉVENOT, *Mémoires du voyage aux Indes orientales du général Beaulieu*, op. cit., p. 128.

<sup>35</sup> A. BEAULIEU, *Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales*, p. 26.

s'ouvre ainsi par une épître dédicatoire adressée au roi<sup>36</sup> dans laquelle Thévenot expose à grands traits l'ambition de sa compilation de récits viatiques. Il s'agit d'abord de fournir aux sujets du roi les moyens scientifiques, cartes et routiers, afin d'étendre la gloire du roi par la navigation vers les terres lointaines. Sous la plume de Thévenot, l'œuvre imprimée de Beaulieu est avant tout utile à la connaissance des routes orientales. Vouée à servir de guide aux autres navigateurs en partance pour les Indes, elle offre des descriptions des itinéraires, des ports et des côtes. Ses indications sur les variations de l'aimant, c'est-à-dire sur la différence observée au cours de son périple entre le nord magnétique et le nord géographique doit suppléer l'absence de repère de la longitude dans l'hémisphère sud. Le choix d'y adjoindre un relevé partiel des observations du sieur le Telier renforce encore l'apport scientifique du récit<sup>37</sup>.

Par la publication des *Mémoires*, Thévenot vise aussi à déjouer les erreurs du passé commises par les compagnies étrangères, anglaise et hollandaise. Cette relation se veut exemplaire car elle fait explicitement état de la capacité des Français à pratiquer la navigation au long cours, à l'égal des autres nations européennes<sup>38</sup>. Instructive, elle évoque également les négociations diplomatiques pour l'achat du poivre. Tout marchand peut y apprendre que le « roi<sup>39</sup> » d'Aceh, Iskandar Muda (1607-1636) est le premier marchand de ses États. Il y détient le monopole du poivre, jouant sur l'offre et la demande pour contrôler les prix. Pour obtenir le droit de commercer, il est impératif d'en gagner la confiance. Reçu à la cour, Beaulieu dresse un tableau synthétique intitulé *Description de l'île de Sumatra*<sup>40</sup> pour en expliquer le fonctionnement institutionnel, les longues tractations commerciales, l'organisation de ses forces armées, les risques encourus par les étrangers et les taxes et droits de douane à acquitter sur place. Insérée après le début du trajet du retour, cette *Description de l'île de Sumatra* est déjà présente dans la deuxième partie du manuscrit<sup>41</sup>.

Enfin la leçon doit servir aux investisseurs. Thévenot espère favoriser l'expansion commerciale des Français par la création de colonies. L'édition de 1664 s'inscrit effectivement dans un contexte de lancement des Compagnies des Indes occidentales<sup>42</sup> et orientales<sup>43</sup>. L'originalité de ces grandes compagnies repose dans l'engagement financier considérable de l'État, par l'implication personnelle du roi de France. Même minoritaire sa prise de participation en actions, met fin au système de délégation de la colonisation à de petites compagnies privées et instaure un lien direct de subordination au roi<sup>44</sup>. La colonisation est alors conçue jusqu'au

---

<sup>36</sup> M. THÉVENOT, *Mémoires du voyage aux Indes orientales du général Beaulieu*, op. cit., p. 3-5. Cet épître, absente de la première partie publiée en 1663, apparaît lors de la publication de la deuxième partie en 1664 (A.-G. CAMUS, *Mémoire sur la collection des grands et petits voyages*, op. cit., p. 281).

<sup>37</sup> Thévenot publie des extraits de ce routier réalisé pour la navigation sous forme de tableaux (J. LE TELIER, *Voyage fait aux Indes Orientales par Jean Le Telier*, op. cit., extrait publié dans M. THÉVENOT, *Relations de divers voyages*, op. cit., p. 124-127).

<sup>38</sup> M. THÉVENOT, *Mémoires du voyage aux Indes orientales du général Beaulieu*, op. cit., p. 128.

<sup>39</sup> Beaulieu n'emploie pas le terme approprié de sultan.

<sup>40</sup> Ce passage traitant de l'île de Sumatra est présenté à part par l'abbé Prévost (A. F. PRÉVOST, « Voyage d'Augustin de Beaulieu, aux Indes Orientales », dans *Histoire générale des voyages*, t. IX, Paris, Didot, 1751, p. 317-337).

<sup>41</sup> *Voyage du général Beaulieu*, fol. 3v-4r.

<sup>42</sup> La Compagnie des Indes occidentales est créée le 28 mai 1664 par édit royal (*Édit portant établissement d'une Compagnie des Indes Occidentales*, Paris, 28 mai, 11 et 31 juillet 1664, publié dans M.-L.-É. MOREAU de SAINT-MÉRY, *Loix et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent*, Paris, Chez l'Auteur/Quillau/Mequignon, Cap-Français, Baudry des Lozieres, 1784, t. 1, p. 100-112).

<sup>43</sup> La Compagnie des Indes orientales est créée en août 1664 par déclaration royale (*Déclaration du Roy portant établissement d'une Compagnie pour le commerce des Indes Orientales*, Paris, août 1664, Imprimeurs ordinaires du Roy, 1664, 32 p.)

<sup>44</sup> D'abord inexistantes en 1664, les investissements réalisés par le monarque dans l'actionnariat de la Compagnie des Indes occidentales le placent rapidement dans une position majoritaire : 38% en 1665, 53% en

début du XVII<sup>e</sup> siècle par Montchrestien<sup>45</sup> et Lescarbot<sup>46</sup> comme le moyen de renforcer la puissance politique de la métropole. Richelieu reprend l'idée en lui adjoignant celle de mise en valeur indispensable pour enrichir la France de produits qui lui manquent. Avec le début du règne personnel de Louis XIV, l'État se donne les moyens de ces ambitions et Colbert crée ces grandes compagnies dont la vocation consiste à écarter les Hollandais du trafic et à réserver le monopole du commerce aux armateurs de métropole. Plusieurs mesures royales favorisent d'ailleurs l'essor de ces Compagnies par une exemption de la moitié des droits sur les marchandises importées et exportées<sup>47</sup>, suivie d'une déclaration du roi favorable à la prise de participation des officiers<sup>48</sup>. Occultées dans le manuscrit, les difficultés rencontrées avec les Anglais et les Hollandais sont relatées à plusieurs reprises dans les *Mémoires*<sup>49</sup>, soulignant la rivalité existante entre ces nations. Au regard de la version de Thévenot, le manuscrit présente une *Description de l'île de Sumatra* au contenu grandement tronqué<sup>50</sup>. De nombreux passages manquent çà et là, et parfois plusieurs pages comme dans la description des mœurs et de l'organisation sociale des habitants d'Aceh pour laquelle vingt-neuf pages ont été ajoutées pour la publication<sup>51</sup>.

Au terme de cette première partie, le manuscrit s'achève par une brève narration du voyage du retour. Le récit reprend de manière abrupte à la date du 6 février 1622. Les dix mois d'itinérance sont traités en quelques dates délaissant des pans entiers du récit publié, notamment les passages concernant l'antagonisme franco-hollandais<sup>52</sup>. La traversée de l'océan Indien, la description de Sainte Hélène, puis la halte à Saint Vincent sont expédiés en quelques phrases imprécises sur le plan chronologique, jusqu'à l'arrivée au Havre le 1<sup>er</sup> décembre 1622<sup>53</sup>.

Dans l'ensemble la structure chronologique du récit est difficile à suivre, tant le manuscrit s'avère lacunaire et parfois imprécis. Seul le recours à la publication et au routier permet de recomposer le fil séquentiel de l'itinéraire de navigation. Malgré quelques divergences mineures sur la chronologie exacte des événements, les sources convergent quant à l'itinéraire emprunté, comme lors du voyage aller au cours duquel Mayotte est signalée en vue le 12 juin 1620 selon le manuscrit, le 13 suivant Le Telier et enfin le 14 dans l'édition de 1664. Quelques dissemblances sont mises au jour par la confrontation avec le récit de Jean Le Telier, révélant des erreurs ou des approximations de localisation ou de datation. Ainsi, le pilote situe le départ depuis la rade de Dieppe<sup>54</sup>, en contradiction avec Beaulieu qui évoque Honfleur.

Bien qu'assorti de remarques succinctes sur les terres abordées, le journal de bord d'Augustin de Beaulieu n'apporte pas d'informations factuelles complémentaires portant sur son voyage, tel qu'il nous était connu jusqu'ici. Livré à l'état brut, ce texte nous en apprend surtout davantage sur les *Mémoires* publiées en 1664 dont l'édition repose alors sur une réécriture littéraire, fait d'ajouts et de reformulations, mais aussi sur un travail de remémoration

---

1669 (ANF, G<sup>7</sup>, 1312, dossier n°6, *État général de toutes les actions de la Compagnie des Indes occidentales*, fol. 111-115).

<sup>45</sup> A. de MONTCHRESTIEN, *Traité de l'économie politique*, 1615, p. 309.

<sup>46</sup> M. LESCARBOT, *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, A. Périer, 1617, p. 410.

<sup>47</sup> *Arrêt du conseil d'État*, Paris, 30 mai 1664, publié dans M.-L.-É. MOREAU de SAINT-MÉRY, *Loix et constitutions*, op. cit., p. 114-115.

<sup>48</sup> *Déclaration du roi en faveur des Officiers de son Conseil et de ses Cours Souveraines, intéressées dans les Compagnies des Indes Orientales et Occidentales*, Paris, 27 août 1664, publié dans *Ibid.*, p. 122-124.

<sup>49</sup> Voir notamment A. BEAULIEU, *Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales*, p. 114-115 et 173-178.

<sup>50</sup> *Voyage du général Beaulieu*, fol. 3v-4r.

<sup>51</sup> *Voyage du général Beaulieu*, fol. 4r. et A. BEAULIEU, *Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales*, p. 199-208 et 208-228.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 231-232

<sup>53</sup> *Voyage du général Beaulieu*, fol. 4r-4v et A. BEAULIEU, *Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales*, p. 208-228.

<sup>54</sup> J. LE TELIER, *Voyage fait aux Indes Orientales op. cit.*, p. 30.



exercé par l'auteur avec ses premiers écrits viatiques pour fil conducteur. Compte tenu de la faiblesse numérique des sources concernant l'expédition menée aux Indes orientales entre 1619 et 1622, le journal du *Voyage du général Beaulieu aux Indes orientales* constitue au premier chef un précieux témoignage sur le voyage de son auteur éponyme, de même qu'il nous renseigne sur le processus d'écriture des *Mémoires du voyage aux Indes orientales du général Beaulieu dressés par luy-mesme*. Parce qu'il apporte une source complémentaire d'informations documentant le second voyage des Français à Bantam, il nous a semblé pertinent de transcrire ici intégralement ce manuscrit.

---

## Établissement de l'édition

Les lettres ou mots entre crochets sont des ajouts de notre part, pour faciliter la compréhension et par souci de conformité avec les règles grammaticales actuelles. Les abréviations ont été complétées (nord pour N). Les constructions grammaticales utilisées par l'auteur ont été conservées. La graphie et les formes originales pour les toponymes et les noms de personnes ont été gardées. Pour les autres termes, nous avons modernisé l'orthographe (île pour isle, etc.). Les majuscules des noms communs ont été enlevées. Exceptionnellement, nous avons changé le genre des noms. Les formes verbales ont été mises aux normes actuelles et nous avons appliqué les règles de la concordance des temps, tout en conservant les temps utilisés par l'auteur. Pour le vocabulaire, nous avons généralement conservé les termes en usage au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous avons respecté les règles grammaticales en vigueur aujourd'hui. Par ailleurs, le participe passé utilisé avec l'auxiliaire avoir a été accordé avec le complément d'objet direct antéposé ; en cas de plusieurs sujets au singulier, nous avons mis le verbe au pluriel et nous avons procédé de même pour les adjectifs. La ponctuation a été revue dans le cadre d'une utilisation plus raisonnée, cohérente et en accord avec les règles actuelles mais sans altérer le sens de la phrase, notamment en ce qui concerne l'emploi de la virgule. Nous avons été amenés à ajouter des points virgules lorsque la phrase était trop longue. Cependant, en cas de doute, la ponctuation originale a été conservée.

---

[f°1r] N° VI, 14, 1

Par Guillaume de L'Isle, 1619

### **Voyage du général Beaulieu aux Indes orientales en 1619 à Sumatra etc<sup>55</sup>.**

[f°1v : un blanc]

[f°2r] N°VI, 14. Par Guillaume de L'Isle. 1619

### **Voyage du g[é]n[ér]al Beaulieu aux Indes or[ienta]les tiré de ses mémoires**

Je partis d'Honfleur le 2 oct[obre] 1619<sup>56</sup>. Le soir<sup>57</sup> duq[uel] la pointe ouest de Madère nous était à env[iron] 7 l[ieues] au s[ud]-e[st]-q[uart]-e[st]. Le 1<sup>er</sup> nov[embre] nous avons vu la terre située entre le cap Verd et le Senegal qui est fort basse et est située s[ud]-o[uest]-n[ord]-e[st]. Le 2<sup>58</sup> avons doublé le c[ap] Vert. Le 19 avons les îles des Idoles<sup>59</sup> 8 l[ieues] au [N *biffé*] e[st]-n[ord]-e[st]. Elles sont à 9 ½ deg[rés] et la gr[ande] Idole est la plus gr[ande] au sud. Elles tirent leur nom d'une rivière située vis-à-vis dans le continent à 3 ou 4 l[ieues] de là, le roi est au-dessus de l'embouchure et ces îles sont à env[iron] 25 l[ieues] du c[ap] [Verd *biffé*] de Serre Lionne ou Tagrin<sup>60</sup>, le roi de Tagrin réside à Sasena à en[viron] 4 l[ieues] de l'ancrage de Tagrin. Ce cap est à 8° lat[itude]. Les Portugais sont amont la rivière et nous à la 3<sup>e</sup> anse du c[ap] de Serrelionne. Le dernier déc[embre] étions à 3½ d[egrés] nord.

1<sup>er</sup> janv[ier] 1620 à 3° 5' nord. Le 6 passâmes la ligne. Le 24 étions au tropique. Le 1<sup>er</sup> fév[rier] à 30° lat[itude] sud. J'ai remarqué que la variation n'est pas fixe co[mm]e les Portugais

---

<sup>55</sup> La présente édition est établie suivant les manuscrits répertoriés aux archives nationales de France sous la cote MAR/2JJ/53/VI, 14,1.

<sup>56</sup> Il s'agit du mercredi, non du mardi comme l'indique par erreur le texte publié en 1664.

<sup>57</sup> Lorsque la version de Thévenot ou le routier de Le Telier le permettent, nous précisons les dates nécessaires à la compréhension du déroulement chronologique. Ici il s'agit du 17 octobre 1619.

<sup>58</sup> Le 2 novembre 1619.

<sup>59</sup> Îles de Los situées au large de l'actuelle ville de Conakry en Guinée.

<sup>60</sup> Baie de l'actuelle ville de Freetown en Sierra Leone.

le prétendent et qu'elle change. Le 10 à 31° 45' lat[itude] sud. Le 20° étions à 24° lat[itude]<sup>61</sup> où j'ai vu une gr[ande] quantité de varech ou herbe marine roussâtre qu'on dit venir des îles de Tristan d'Acunha<sup>62</sup>, nous en avons vu depuis 8 jours mais en plus petite quantité. Le 8 mars à 34° lat[itude] estimant n'être qu'à 70 ou 76 l[ieues] du cap de B[onne] Esp[éran]ce. Sur le soir de l'11 étions à 33° lat[itude] [à *biffé*] par le travers de la baie de Saldaigne<sup>63</sup>, d'où nous fûmes à 20 l[ieues] env[iron] s[ud]-e[st]-q[uart]-s[ud] de là à la baie de la Table qui est à 34° lat[itude] [qui a *biffé*]; la m[ontagne] de la Table a 1350 pieds de roi de hauteur à plomb. L'îlet a une bonne lieue presque en rondeur. Le 14 avril avons doublé le cap et le 15 étions à 36° 15' lat[itude]. Nous avons cinglé e[st] et e[st]-s[ud]-e[st]. Le 26 étions env[iron] à 36° lat[itude].

Le 1<sup>er</sup> mai étions à 37° lat[itude] sud et 18° long[itude] est du c[ap] de Bonne Esperance mettant le commencement des longitudes à ce cap [*note en marge* : Il paraît par là qu'il ne suit pas le S<sup>r</sup> Tellier son pilote dans la longitude et je crois aussi par la descr[ption] qu'il fait de Sumatra qu'il se sert de lieues françaises de 20 au degré]. Nous tirâmes au nord.

Le 15 étions à 26°. Le 16 à 25° lat[itude] par estime à env[iron] 20 l[ieues] de l'île S<sup>t</sup> Laurent<sup>64</sup>. Nous avons tiré e[st]-n[ord]-e[st] et le lendemain matin à 10 h[eu]res nous l'avons vue de 10 l[ieues] loin au travers la b[ai]e S<sup>t</sup> Aug[ustin]<sup>65</sup>.

Le 17 étions par le travers des 2 îlets de sable qui sont à 3 l[ieues] de la baie de S<sup>t</sup> Augustin. Il y entre en cette baie une riv[ière] qui paraît gr[ande] co[m]me la Seine. Ils ont dans le pays une grande hab[itati]on qu'ils appellent Rango. Ils sont nègres. Cette baie est droit sous le tropique, la côte gît n[ord] et s[ud] à perte de vue. Nous fîmes n[ord]-n[ord]-e[st] et n[ord] puis n[ord]-o[uest]-q[uart]-n[ord] le 6 juin p[ou]r éviter les Basses de India<sup>66</sup>. Le 9 avons vu la terre entre Çofala<sup>67</sup> et Mozambique, et la nuit allant n[ord]-e[st] env[iron] à 17° 10' nous avons manqué de f[air]e naufrage, par le défaut des cartes en cet endroit où est un petit îlet d'une l[ieue] de tour, à env[iron] 4 l[ieues] au s[ud]-o[uest] était la terre ferme. Les cartes depuis les îles que les Portugais nomment Primeiras<sup>68</sup>, [jusqu'à *biffé*] à 17° et la dernière a plus de 10 l[ieues] de terre jusqu'à une basse située à 16 ½ deg[rés], le chemin est marqué n[ord]-e[st], mais il en est bien autrem[en]t car les îles Primeiras ne sont qu'à 2 ou 3 l[ieues] de terre ferme [f°2v] et de là la côte court est-quart au nord-est. Le matin nous vîmes à une île et quelques autres qui seraient toutes d'une filière distantes l'une de l'autre de 1 ½ à 2 lieues et qui ne sont qu'à 16 2/3 deg[rés] [co[m]me celles *biffé*] quoique les cartes mettent ces îles d'Angosca<sup>69</sup> à 16° seulement, la côte y fait un gr[and] cul-de-sac et gît est et ouest. L'11 nous voyions la terre de 6 lieues quoiqu[e] suivant les cartes en devions être à plus de 20. À midi avions près de 16° lat[itude] ayant fait depuis hier au soir le n[ord]-e[st]-q[uart]-e[st] et ayant évité le détroit de Juan de Nova<sup>70</sup> et la terre du sud de Mozambique, nous avons cinglé au n[ord]-e[st] p[ou]r trouver les îles de Comorre<sup>71</sup> à l'e[st] d'une desq[uel]les nous avons passé. Le lendemain en avons vu une au[tre] qui n'est pas si haute nommée la Majotte<sup>72</sup> éloignée de l'au[tre] de 10

---

<sup>61</sup> Erreur manifeste de l'auteur ou du copiste. Lire 34°.

<sup>62</sup> Tristan da Cunha, archipel situé dans l'océan Atlantique sud.

<sup>63</sup> La baie de Saldanha, située au Nord du cap de Bonne-Espérance.

<sup>64</sup> Madagascar, dénommée São Lourenço par les Portugais en 1500.

<sup>65</sup> La baie de Saint-Augustin est située au sud-ouest de Madagascar.

<sup>66</sup> Bassas da India, atoll situé dans le canal du Mozambique.

<sup>67</sup> Sofala, ancienne ville portuaire, située à l'embouchure de la rivière de Sofala, à proximité de l'actuelle Nova Sofala au Mozambique.

<sup>68</sup> Récifs de Primeiras, situés sur la côte du Mozambique, à proximité de l'embouchure du fleuve Meluli.

<sup>69</sup> Angoche, ville située à proximité de l'embouchure du fleuve Meluli au Mozambique. Le littoral y forme un golfe fermé par plusieurs îles, dont l'île d'Angoche.

<sup>70</sup> Juan de Nova, une île de l'océan Indien située dans le canal du Mozambique.

<sup>71</sup> L'archipel des Comores.

<sup>72</sup> Mayotte.

l[ieues] n[ord]-n[ord]-o[uest] et s[ud]-s[ud]-e[st]. Le soir étions près la pointe sud de l'île de Comorre<sup>73</sup> la plus proche de la terre ferme de Mozambique, elle est habitée. Le 16 au matin étions à la pointe du nord de l'île ayant fait [depuis *biffé*] hier 15 à 16 l[ieues] depuis la p[oin]te du sud, qui est la long[ueu]r de l'île qui a à 10 ou 12 l[ieues] au sud la Maoette ou Majotte.

Le 21 partîmes de l'ancrage où nous étions au n[ord]-n[ord]-o[uest] de l'île de Nangasiia<sup>74</sup> à 11 ½ lat[itude]. Le milieu de l'île est à [11 *biffé*] 12° lat[itude]. Elle a 3 ou 4 l[ieues] de large et 15 à 16 l[ieues] de long droit nord et sud. Les hab[it]ants sont nègres et nomment cette île Nangaziia. Il y a en l'île qui est montueuse 14 ou 15 rois dont celui de l'ancrage est le plus puissant. Au sortir de cette rade nous avons vu une autre île fort h[au]te qui doit être celle qui est nommée dans les cartes de Juan de Castrouala<sup>75</sup> à 15 l[ieues] n[ord]-e[st]-q[uart]-nord de celle d'où nous étions partis.

Le 28 passâmes la ligne. Le 1<sup>er</sup> juill[et] avons fait 35 l[ieues] en 24 h[eures] et nous avons couru vers la terre et à 4 h[eures] de relevée l'avons découverte.

Le 4 nous nous sommes trouvés au travers du commencem[en]t des terres qui courent en ce lieu nord et sud et se nomme Cap d'Orpin<sup>76</sup>. À 10 ½ nous trouvâmes un ancrage à 3 l[ieues] à l'o[uest] de laq[ue]lle est une baie de plus de 3 l[ieues] d'étendue. Le soir du 18 étions à une lieue du cap de Guardafu<sup>77</sup>. La nuit avons tiré à l'e[st]-q[uart]-s[ud]-e[st] et e[st]-s[ud]-e[st] p[ou]r chercher les îles Curia Muria<sup>78</sup> situées entre l'île Sacotora<sup>79</sup> et ce cap, mais nous ne les avons pas vues, le vent nous ayant obligé de revenir, sans quoi nous y eussions pris de fort bonnes eaux. Nous sommes venus terrir<sup>80</sup> env[iron] 3 lieues au-dedans du cap de Guardafu où la terre refuit au nord-ouest-quart d'ouest ou plutôt o[uest]-n[ord]-o[uest] vers l'embouchure de la mer Rouge. Le cap de Guardafu est à 12° lat[itude], toute cette côte est très déserte et brûlée. Il n'y a pas apparence qu'il y ait aucune habitation, mais on y voit quelques hommes qui paraissent errants et il y a là et à 10 ½ des ho[mm]es très grands, les plus gr[ands] des nôtres ne pouvant [toucher *biffé*] élever plus haut [de *biffé*] leurs mains que le sommet de leurs têtes. [fol. 3r] Ils sont nègres et mahométans. La terre qui est à 10 ½ est une presqu'île seulem[en]t de 3 ou 4 l[ieues] de large et basse, mais le c[ap] de Guardafu est très haut. Nous avons mis le cap au nord le [30 *biffé*] 29 août p[ou]r terrir à la côte d'Arabie, et le lendemain en avons approché à 14 ½ deg[rés] de lat[itude] par le travers d'une baie [qui *biffé*] et selon la carte nous serions entre une gr[ande] baie où il y a quelques îles nommées Caramberumma et Xaël<sup>81</sup> d'où vient force encens. Ce lieu de Car[amberumma] qui est vers Aden est un pèlerinage de mah[ométans], la côte est sablonneuse et basse mais au-dedans il y a des mont[agnes] très h[au]tes. Nous avons cinglé au sud-est. Le 11<sup>82</sup> nous fîmes le s[ud]-s[ud]-e[st] et le lendemain midi trouvâmes que ce chemin ne nous valait que l'est-sud-est, ce qui fit que nous cessâmes de poursuivre la route du canal de Mammale<sup>83</sup> qui est à 9 ½ degrés et jugeâmes qu'il valait mieux

<sup>73</sup> Il s'agit l'île Ngazidja ou Grande Comore.

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> Île Juan de Castroval. Denys Lombard souligne l'incohérence de cette localisation, l'île étant située à plus de 300 kilomètres de la Grande Comore (A. BEAULIEU, *Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales*, note n°98, p. 73).

<sup>76</sup> Ras Hafun, au sud du cap de Gardafui.

<sup>77</sup> Le cap de Gardafui, à l'extrémité orientale de la Corne de l'Afrique en Somalie.

<sup>78</sup> Confusion manifeste de l'auteur, puisque les îles Kuria Muria se situent plus au nord-est, au large de la côte d'Oman. Denys Lombard avance qu'il s'agit de l'île d'Abd al-Kuri située entre le cap Gardafui et l'île de Socotra (A. BEAULIEU, *Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales*, note n°104, p. 77).

<sup>79</sup> Île Socotra, située en mer d'Arabie, à proximité de l'entrée orientale du golfe d'Aden.

<sup>80</sup> Le 19 août 1619.

<sup>81</sup> Le toponyme de Caramberumma n'a pu être situé. Xaël est peut-être Ash-Shrir, une ville côtière du Hadramaut (A. BEAULIEU, *Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales*, note n°106, p. 81).

<sup>82</sup> Le 11 septembre 1619.

<sup>83</sup> Le canal de Mammale, actuel Nine Degree Channel, permet de passer entre les Laquedives et Minicoy.

chercher la côte de Malabar à 13 degrés ; nous la découvrîmes le 26<sup>e</sup> et trouvâmes fort h[au]te à 13 1/3. Le 27 nous vîmes le mont Deli<sup>84</sup> entre Cranganor et Mangalor<sup>85</sup>. Le 2 oct[obre] nous étions par le travers du cap de Comorin<sup>86</sup> à 7° 50' lat[itude]. L'11 étions env[iron] à un deg[ré] ½ sud de la ligne. Le 12 env[iron] 1° 10' sud par estime à env[iron] 75 l[ieues] de Ticou<sup>87</sup>.

Le 8 nov[embre] étions encore à 3 journées de Sumatra, l'11<sup>e</sup> nous vîmes terre à Pulo Nias<sup>88</sup>, nous vîmes en peu de temps à Ticou à 7 ou 8 l[ieues] de là. Priaman<sup>89</sup> est une ville à 8 ou 10 l[ieues] au sud de Ticou. On me dit [ici *biffé*] à Ticou que le roi d'Achem<sup>90</sup> avait chassé depuis peu d'ici les Anglais et les Hollandais et que toute cette côte lui appartenait. Le r[oi] d'Achem a envoyé contre un rebelle situé entre Priaman et Andripouri<sup>91</sup>. Ticou est à 20° sud de la ligne, la côte est basse et le pays au-dedans fort haut. Le pays est arrosé de pet[ites] riv[rières], marécageux et fertile, la ville est petite et à demi-lieue de la mer. Elle a un roi sujet de celui d'Achen.

Le 14<sup>92</sup> nous étions par la hauteur de Barros<sup>93</sup> qui est une des principales places de cette côte, apparten[an]t au roi d'Achen. C'est mi-chemin de Ticou à Achen, le pays est beau et fertile. Le roi d'Achen prend en ses titres roi d'Achen et de toutes les terres qui en sont du levant au couchant, conquêteur<sup>94</sup> de plus[ieur]s r[oyaum]es du levant, le r[oyaum]e [d'Ior avec ses *biffé*] terres et seigneuries de Deli, le r[oyaum]e d'Ior avec toutes ses terres et seig[neur]ies ; le r[oyaum]e de Paham, le r[oyaum]e de Queda et le r[oyaum]e de Pera<sup>95</sup> avec toutes les terres et seig[neur]ies du couchant le r[oyaum]e et territoire de Priaman, le r[oyaum]e et territoire de Ticou, le r[oyaum]e et territoire de Passanian<sup>96</sup>.

Je me rendis de là à une île<sup>97</sup> que les habitants nomment Pulo Lancahuy<sup>98</sup> et ceux d'Achen Pulo Lada c'est-à-dire l'île au poivre à 6° 15' lat[itude] nord, de 15 ou 16 lieues de tour, ayant à 5 l[ieues] à l'ouest Pulo Botton. Elle a aussi à 1 l[ieue] une île et aus[si] plus[ieu]rs. [fol. 3v] Elle appartient au roi de Queda ; le territoire de Queda est fort bon et marécageux, coupé de divers ruisseaux formés d'une assez grosse rivière.

Le 1 fév[rier]<sup>99</sup> nous avons partis de Ticou p[ou]r retourner chez nous.

### Description de l'île de Sumatra

L'île de Sumatra est plus grande que l'Angleterre et l'Écosse jointes ensemble, elle s'étend depuis la pointe d'Achen qui est à 5 ½ deg[rés] nord jusqu'au détroit de Sunda<sup>100</sup> à 5 ½ d[egrés] sud qui sont 11 degrés ; l'île gisant n[ord]-o[uest]-s[ud]-e[st] env[iron] 300 l[ieues] françaises ; elle est un peu plus large au sud qu'au nord, et peut avoir l'un portant l'autre 70

---

<sup>84</sup> Le mont Eli, promontoire sur la mer d'Oman, situé au nord-ouest de Cananor.

<sup>85</sup> Cranganore et Mangalore, villes situées au sud de la façade occidentale de l'Inde.

<sup>86</sup> Le cap Comorin est situé à l'extrémité sud de l'Inde.

<sup>87</sup> Tiku, comptoir de la côte occidentale de Sumatra, où les bateaux étrangers venaient acheter du poivre.

<sup>88</sup> Pulau Nias, île occidentale de l'archipel indonésien, située dans l'océan Indien à 125 km de Sumatra.

<sup>89</sup> Priaman, actuelle Banda Aceh, grande ville portuaire située sur la côte occidentale de Sumatra.

<sup>90</sup> Aceh, actuelle Banda Aceh, ville portuaire située sur la pointe nord de Sumatra.

<sup>91</sup> Indrapura, ville située sur la côte orientale de Sumatra.

<sup>92</sup> Le 14 janvier 1621.

<sup>93</sup> Le port de Barus, comptoir de la côte ouest de Sumatra.

<sup>94</sup> Conquérant.

<sup>95</sup> Johor, Pahang, Kedah et Perak, royaumes méridionaux de la péninsule malaise.

<sup>96</sup> Pasaman, territoire au nord de Tiku.

<sup>97</sup> Il y arrive le 7 août 1621.

<sup>98</sup> L'île de Langkawi appartient à l'archipel du même nom situé dans la partie nord du détroit de Malacca.

<sup>99</sup> Le 1<sup>er</sup> février 1622.

<sup>100</sup> Le détroit de la Sonde.

lieues de large : dans le pays il y a des montagnes très hautes, et proche de la mer p[ou]r la plus gr[ande] p[ar]tie elle est basse ; elle est arrosée de plus[ie]urs belles rivières, quelques-unes bien grandes co[m]me celles de Cinquel, Barros, Daya, Achen, Pedir, Jambi, Andri Poura, outre plus[ie]urs moyennes et petites, et une infinité de ruisseaux. Elle est coupée droit par le milieu de la ligne, qui avoisine Ticou, Passeman<sup>101</sup> etc.

La ville d'Achen est située en la pointe du nord sur une rivière grosse co[m]me la Somme en Picardie, à env[iron] demi-lieue de la mer, au milieu d'une grande vallée d'env[iron] 6 l[ieues] de large, terre fertile. D'Achen allant le long de la côte du levant on trouve Pedir, qui est à 12 l[ieues] d'Achen, et aussi gr[ande] et peuplée : puis Pacem et Deli. Du côté de l'ouest à 12 lieues d'Achen est Daya qui est encore une bonne ville : Labo, Cinquel, Barros, Bataham, Passaman, Ticou, Priaman et Padang conquise depuis peu<sup>102</sup>. L'autre moitié est possédée par 5 ou 6 rois, lesquels tous ensemble ne sont pas à beaucoup près si puissants que celui d'Achen quoiqu'ils possèdent de bonnes terres.

Au levant près de l'équateur est un roitelet d'une place nommée Andrigri<sup>103</sup> ; plus avant est celui de Jamby<sup>104</sup> le plus riche de tous, puis celui de Palimbam<sup>105</sup>. Du côté du ponant après Padang suit le r[oyaum]e de Manimcabo<sup>106</sup>, puis celui d'Andripoura<sup>107</sup> : le reste de la côte jusqu'au détroit de Sonda est désert p[ou]r être tout couvert de bois et peu de plat pays. La côte qui est dans le détroit ou partie d'icelle est sous l'obéiss[an]ce du roi de Bantan<sup>108</sup>. L'île est assez peuplée de peuples malais, mais le dedans du pays est habité des naturels qui ont une langue très différente et sont soumis à plus[ie]urs rois, surtout du côté d'Achen, qui ord[inaire]m[en]t se font la guerre les uns aux autres, il y en a pourtant un résident entre Ticou et Manimcaba<sup>109</sup> qui est plus puissant que tous les autres ensemble et qui a la plupart des mines d'or de l'île. [fol. 4r] Ils n'habitent de côte qu'entre Bataham et Passamam. Le long de cette côte, du côté du ponant, il y a beaucoup d'îles, quelques grandes qui sont en [vers la biffé] mer 18 ou 20 lieues, et les petites 3 ou 4 lieues qui n'appartiennent à pas un des rois ci-dessus nommés ; celles qui sont habitées, le sont aussi des originaires. Du côté du sud env[iron] à 5 degrés est l'île d'Enganno<sup>110</sup> habitée de très pernicieux sauvages. Suit après une longue île qui est à 3 degrés ½ et peut avoir 14 à 15 l[ieues] de long, et est déserte nommée par les Hollandais île de Nassau<sup>111</sup>. À 4 ou 5 l[ieues] de là en filière tirant vers la ligne il y en a une au[tr]e encore déserte<sup>112</sup>, qui peut avoir 7 ou 8 l[ieues] de long, après celle-là est une grande île nommée Mantabey<sup>113</sup> d'env[iron] 20 l[ieues] de long, située à un degré ½ de la ligne et habitée de peuples qui ont commerce avec ceux de Ticou. Sous la ligne il s'en rencontre 25 tant grandes que petites quelques-unes habitées<sup>114</sup>. Après on trouve Pulo Nyas longue de 15 à 16 l[ieues] à 2° nord fort peuplée de peuples qui trafiquent avec ceux de Barros. Jusqu'à 3 ½ deg[rés] nord il se trouve

---

<sup>101</sup> Pasaman, voir *infra*. Note n°78.

<sup>102</sup> L'autorité du roi d'Aceh s'étend alors jusqu'à Deli (région de l'actuelle ville de Medan) à l'est et jusqu'à Padang à l'ouest.

<sup>103</sup> Indragiri, territoire au centre de Sumatra.

<sup>104</sup> Jambi, ville située dans l'est de Sumatra.

<sup>105</sup> Palembang, ville située dans la partie sud-est de Sumatra.

<sup>106</sup> Minangkabau, royaume à l'intérieur de terres.

<sup>107</sup> Indrapura, voir *infra*. note n°91.

<sup>108</sup> Banten ou Bantam, ville située sur la partie occidentale de l'île de Java, est le siège du royaume de Banten, dont l'emprise territoriale s'étend entre l'ouest de Java et le sud de Sumatra.

<sup>109</sup> Minangkabau, voir *infra*. note n°106.

<sup>110</sup> Engano.

<sup>111</sup> Îles Pagai (du nord et du sud).

<sup>112</sup> L'île Sipora.

<sup>113</sup> L'île Siberut.

<sup>114</sup> Les îles Batu et l'île Pini.

encore d'autres îles inhabitées<sup>115</sup>. À Jamby faut ramer 50 ou 60 l[ieues] par la rivière avant que d'arriver à la ville. Le pays que tient le r[oi] de Bantan en la côte de Sumatra est beau, bon et fertile. Andripoura est située sur une rivière assez raide env[iron] à 3 ½ dégr[és] sud. Suit après le r[oyaum]e de Manimcabo qui s'étend dans les terres, il y a quelques rades dans les terres, entre autres une nommée Cortatenga<sup>116</sup> où vont souvent les Anglais et Hollandais. À 6 l[ieues] d'Achen vers Pedine est une haute montagne faite en pic<sup>117</sup> d'où on tire force soufre, et [d'une *biffé*] en une des îles qui fait la rade d'Achen nommée Pulo-Vay<sup>118</sup> [se tire *biffé*] on fait quasi toute la poudre dont on se sert dans les Indes. Barros est une belle place sur une grosse riv[ière] env[iron] 1 l[ieue] de la mer, en une gr[ande] campagne. Passaman est au pied d'une très haute montagne qu'on voit de 30 lieues. À 7 l[ieues] de là est Ticou. Toutes ces terres sont bien peuplées et cultivées jusqu'au pied des montagnes. Les 12 l[ieues] d'Achen à Pedir sont toutes campagne.

Le 6<sup>119</sup> avons passé au-delà de l'île de Nassau entre elle et une au[tr]e qui n'est pas marquée sur les cartes, ce passage a 4 ou 5 l[ieues] de large. Nous vîmes à 3° ½<sup>120</sup> de la côte de Natal<sup>121</sup>.

Le 21 juin sur les 4 h[eu]res de relevée nous vîmes l'île S<sup>te</sup> Helene<sup>122</sup> à 15 l[ieues] o[uest]-n[ord]-o[uest], nous y arrivâmes le lendemain, elle est à 16° lat[itude] sud.

Le 6 juillet, nous vîmes l'île de [S<sup>te</sup> Helene *biffé*] l'Ascension<sup>123</sup> à 12 l[ieues] au n[ord]-e[st] et ne peut avoir plus de 8 l[ieues] de tour, env[iron] co[mm]e S<sup>te</sup> Helene et à 8° lat[itude] sud.

Le 13 juill[et] nous étions à la ligne.

[fol. 4v] Le 13 août à 16° voyant une île au nord, nous jugeâmes que c'était celle de S<sup>t</sup> Nicolas<sup>124</sup> une de celles du c[ap] Vert. Nous vîmes ensuite à l'ancrage ord[inai]re de l'île S<sup>t</sup> Vincent située à 17° lat[itude]<sup>125</sup>. Elle est inaccessible partout et pleine de précipices. Elle peut avoir 9 l[ieues] de tour ayant en plus[ieu]rs endroits de belles anses, mais la plus belle est du côté de S<sup>t</sup> Antoine et est un port excellent, l'île est je crois déserte.

Ayant passé proche les Açores<sup>126</sup>, le 1<sup>er</sup> déc[embre] nous sommes retournés à notre patrie.

---

<sup>115</sup> Îles Banyak et Simeuluë.

<sup>116</sup> Site de Tartatengah, proche de Salida et de Painan.

<sup>117</sup> L'actuel Gunung Silawaih Agam.

<sup>118</sup> Pulau Wek, île située à la pointe nord de l'île de Sumatra..

<sup>119</sup> Le 6 février 1622.

<sup>120</sup> Le navire passe cette latitude entre le 2 et le 26 mars 1622.

<sup>121</sup> Côte du sud-est de l'Afrique sur l'océan Indien.

<sup>122</sup> Sainte-Hélène, île située dans l'océan Atlantique à plus de 1850 kms des côtes africaines.

<sup>123</sup> Île de l'Ascension, située dans l'océan Atlantique à plus de 1530 kms des côtes africaines.

<sup>124</sup> São Nicolau, appartient aux îles de Barlavento situées au nord de l'archipel du Cap-Vert.

<sup>125</sup> Le 16 août 1622.

<sup>126</sup> Entre le 12 et le 17 octobre 1622.

Figure 1 - Stemma des Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales d'Augustin de Beaulieu

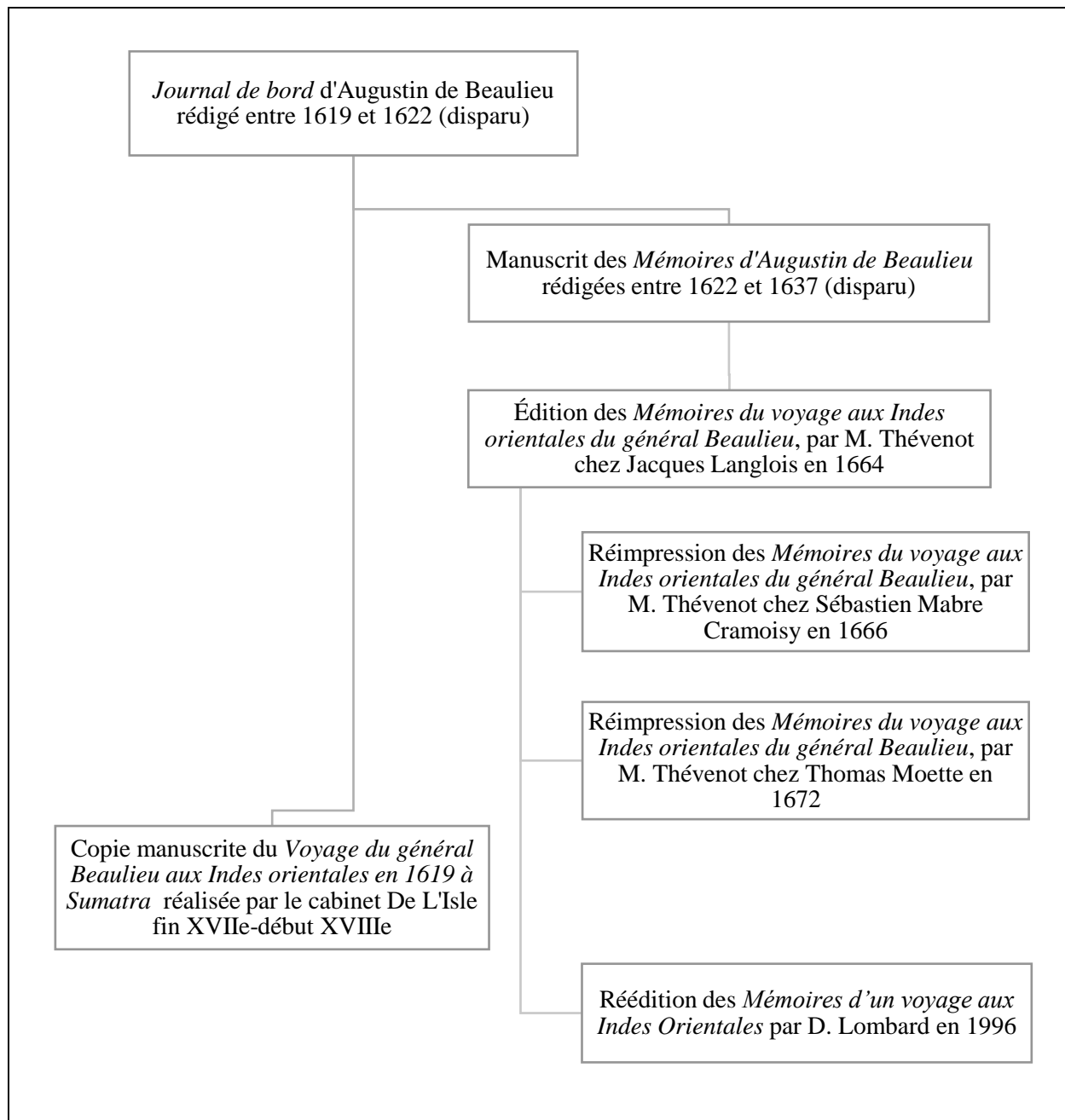




Tableau 1 - Chronologies comparées des récits du voyage du Montmorency au cours de la seconde expédition de la Compagnie des Moluques (1619-1622)<sup>127</sup>

Dates relevées	Manuscrit ANF, <i>Voyage du général Beaulieu (fin XVII-début xviii s.)</i>	Indications correspondantes dans :	
		<i>Mémoires du voyage aux Indes orientales du général Beaulieu</i> , par M. Thévenot (1664)	<i>Voyage fait aux Indes Orientales</i> , par Jean Le Telier (1631)

### 1619

2 octobre	Départ de Honfleur	Départ de Honfleur	Départ de la rade de Dieppe
3 octobre			Côtes anglaises en vue
4 octobre			Passage du cap Lizard <sup>128</sup>
17-18 octobre	Le soir à Madère	Passage au large de Madère	
19 octobre			Passage près de l'île de la Palma (Canaries)
1 <sup>er</sup> novembre	Côtes du Sénégal en vue	Côtes du Sénégal en vue	Passage du cap Vert
2 novembre	Passage du cap Vert	Passage du cap Vert et arrivée dans la baie de Rufisque	
2-4 novembre			Ancrage dans la baie de Rufisque
19 novembre	Arrivée aux îles de Los	Arrivée aux îles de Los	
22 novembre – 17 décembre		23 novembre : ancrage au cap de Sierra Leone	Ancrage au cap de Sierra Leone
31 décembre	Latitude 3° ½ nord	Latitude 3° ½ nord	Latitude 4° 10' nord

### 1620

1er janvier			Latitude 3° 19' nord
2 janvier	Latitude 3° 5' nord	Latitude 3° 5' nord	
5 janvier			Passage de la ligne de l'Équateur
6 janvier	Passage de la ligne de l'Équateur	Passage de la ligne de l'Équateur	Rituel du baptême de la ligne

<sup>127</sup> Les dates relevées dans le manuscrit sont présentées dans ce tableau en correspondance avec celles de l'édition de M. Thévenot et du routier de J. Le Telier. Nous ne reprenons pas l'intégralité des indications de positions géographiques données par ces derniers, mais seulement celles permettant d'éclaircir les informations du manuscrit.

<sup>128</sup> Le cap Lizard est le point le plus au sud de la Grande-Bretagne et constitue un point de départ pour la traversée de l'Atlantique d'est en ouest.

22 janvier			Passage au sud de l'archipel des Abrolhos au large du Brésil. Latitude 18° sud.
24 janvier	Passage sous la ligne du tropique du Capricorne	Passage sous la ligne du tropique du Capricorne	
1er février	Latitude 30° sud	Latitude 30° sud	
3 février			Latitude 30° 42' sud
10 février	Latitude 31°45' sud	Latitude 31°45' sud	
15 février			Passage au nord-ouest des îles Tristan da Cunha.
18 février			Latitude 34° 16' sud
20 février	Latitude 34° sud		
24 février			Latitude 34° 2' sud
6 mars			70 lieues à l'ouest du Cap de Bonne Espérance
8 mars	Latitude 34° sud	Latitude 34° sud	Latitude 34° sud
11 mars	Latitude 33° sud. Baie de Saldanha en vue.	Latitude 33° sud. Baie de Saldanha en vue.	Baie de Saldanha en vue Latitude 33°42' sud.
15 mars- 12 avril		Ancrage dans la baie de la Table	Ancrage dans la baie de la Table
14 avril	Passage du cap de Bonne-Espérance	Passage du cap de Bonne-Espérance	
15 avril	Latitude 36° 15' sud	Latitude 36°15' sud	Forte tempête, les trois navires se perdent de vue jusqu'au 19 avril. Latitude 36° 16' sud
26 avril	Latitude 36° sud	Latitude 36° sud	
28 avril			Latitude 36° sud
1er mai	Latitude 37° sud, longitude 18° est	Les trois navires se séparent	
15 mai	Latitude 26° sud	Latitude 26° sud	Latitude 25° 4' sud
16 mai	Latitude 25° sud	Latitude 25° sud	Madagascar en vue. Latitude 24° 35' sud
17 mai	Passage dans la baie de Saint-Augustin à Madagascar		
21 mai - 3 juin		22 mai-3 juin : ancrage dans la baie de Saint-Augustin (Madagascar)	Ancrage dans la baie de Saint-Augustin (Madagascar)

6 juin	Départ de la baie de Saint-Augustin	Départ de la baie de Saint-Augustin	
9 juin	Terre entre Sofala et Mozambique en vue	Terre entre Sofala et Mozambique en vue	Côte orientale de l'Afrique en vue
10 juin	Îles d'Angoche en vue. Latitude 16° 2/3 sud	Îles d'Angoche en vue. Latitude 16° 2/3 sud	Latitude 17° 23' sud
11 juin	Latitude 16° sud. Passage à l'est des Comores	Latitude 16° sud. Passage à l'est des Comores	Latitude 16° 6' sud
12 juin	Mayotte en vue		
13 juin			Mayotte en vue
14 juin		Mayotte en vue	
16 au 21 juin	Ancrage à la Grande Comore. Latitude 11 ½ sud	Ancrage à la Grande Comore	Ancrage au nord de la Grande Comore. Latitude 11°30' sud
28 juin	Passage de la ligne de l'Équateur	Passage de la ligne de l'Équateur	Passage de la ligne de l'Équateur
1 <sup>er</sup> juillet	Terre ferme en vue	Terre ferme en vue	Côte orientale de l'Afrique en vue. Latitude 6° nord.
4 juillet-17 août	4 juillet : escale au Ras Hafun. Latitude 10°½ sud	Ancrage au Ras Hafun. Latitude 10°½ sud	Ancrage au Ras Hafun. Latitude 10° 20' sud
18 août	Passage à hauteur du cap de Guardafui		
19-26 août		Ancrage au cap de Guardafui	Ancrage au cap de Guardafui
29 août	Le navire met le cap au nord		
30 août	Approche de la côte d'Arabie. Latitude 14°½ sud	Approche de la côte d'Arabie	Latitude 14°20' sud
11 septembre	Route sud-sud-est	Route sud-sud-est	Route est-1/4 sud-est
12 septembre	Abandon de la route du canal de Mammale pour celle de la côte de Malabar	Abandon de la route du canal de Mammale pour celle de la côte de Malabar	
26 septembre	Côte de Malabar en vue. Latitude 13°1/3 sud	Côte de Malabar en vue. Latitude 13°1/3 sud	Terre au sud de Goa (côte de Malabar) en vue. Latitude 13° sud.
27 septembre	Mont Deli entre Cranganor et Mangalor en vue	Mont Deli entre Cranganor et Mangalor en vue	
28 septembre		28-29 septembre : Accrochage avec un navire de Malabar	Accrochage avec un navire de Malabar

2 octobre	Passage du cap de Comorin. Latitude 7° 50' sud	Passage du cap de Comorin. Latitude 7° 50' sud	Passage du cap de Comorin.
3 octobre			Passage à proximité de l'île de Ceylan. Latitude 6°30' sud
11 octobre	Latitude 1°½ sud	Latitude 1°½ sud	
12 octobre	Latitude 1°10' sud, à environ 75 lieues de Ticou	Latitude 1°10' sud, à environ 75 lieues de Ticou	Latitude 2° sud
8 novembre	Position estimée à 3 journées de Sumatra	Position estimée à 3 journées de Sumatra	
11 novembre	Pulau Nias en vue	Pulau Nias en vue	
16 novembre			Pulau Nias en vue
1 <sup>er</sup> décembre		Arrivée à Ticou	Arrivée à Ticou

### 1621

3 janvier		Départ vers Aceh	
4-31 janvier			Voyage vers Aceh
14 janvier	Passage à hauteur de Barros	Passage à hauteur de Barros	
30 janvier-24 juillet		Escale à Aceh	
24 juillet-6 août			Voyage retour pour l'île de Langkawi. Latitude 4°36' sud
7 août-12 octobre	Non datée : Arrivée sur l'île de Langkawi. Latitude 6° 15' nord.	Escale sur l'île de Langkawi.	
11 octobre – 6 novembre			Voyage vers Aceh
12 au 31 octobre		Traversée de Langkawi à Sumatra	
31 octobre au 4 novembre		Ancrage entre Pédir et Aceh	
5 novembre - 16 décembre		Escale à Aceh	
16-31 décembre			Voyage retour vers Ticou

### 1622

1 <sup>er</sup> janvier		Arrivée à Ticou	
-------------------------	--	-----------------	--

1er février	Départ de Ticou vers la France	Départ de Ticou vers la France	Départ de Ticou vers la France
5 février			Passage entre l'île de Nassau et l'île de la Motte (2° 40')
6 février	Passage près de l'île de Nassau, côte de Natal en vue. Latitude 3°½ sud	Passage près de l'île de Nassau	
8 février			Latitude 3°46' sud
20 avril		Côte d'Afrique en vue Latitude 33° 1/3	Côte d'Afrique en vue Latitude 33° 30
30 avril			Cap des Aiguilles en vue
2 mai			Passage du cap de Bonne Espérance
5-30 mai		Ancrage dans la baie de la Table	Ancrage dans la baie de la Table <sup>129</sup>
21 juin	Île Sainte Hélène en vue		
22-28 juin	22 juin : arrivée à l'île Sainte Hélène	Ancrage à l'île de Sainte-Hélène	Ancrage à l'île Sainte Hélène
6 juillet	Île de l'Ascension en vue. Latitude 8° sud	Île de l'Ascension en vue. Latitude 8° sud	Passage de l'île de l'Ascension Latitude 8°40' sud
13 juillet	Passage de l'Équateur	Passage de l'Équateur	Passage de l'Équateur
13 août	Île de Saint Nicolas en vue (archipel du Cap-Vert)	Île de Saint Nicolas en vue (archipel du Cap-Vert)	Îles du cap Vert en vue
16 août - 15 septembre		Ancrage à l'île Saint-Vincent (archipel du Cap-Vert)	Ancrage à l'île de Saint Vincent (archipel du Cap-Vert)
12 octobre		Passage aux Açores	Île Terceira (Açores) en vue
28 octobre			Passage à 100 lieues d'Ouessant
3 novembre		Cap de Lizart en vue	Cap de Lizart en Angleterre en vue
1 <sup>er</sup> décembre	Arrivée au Havre	Arrivée au Havre	

<sup>129</sup> Le Telier note que l'escale dure jusqu'au 30 mai dans son tableau de relevés, mais écrit 31 mai dans son récit.

## **Bibliographie :**

ASSELIN David, *Les antiquitez et chroniques de la ville de Dieppe*, publiées par MM. Hardy, Guérillon et l'abbé Sauvage, Dieppe – Paris – Rouen, A. Marais et A. Leblanc – Maisonneuve et C<sup>ie</sup> – C. Métérie, 1874, t. II, 430 p.

BEAULIEU Augustin de, *Mémoires du voyage aux Indes orientales du général Beaulieu dressés par luy-mesme*, publié dans M. Thévenot, *Relations de divers voyages curieux qui n'ont point esté publiées ou qui ont esté traduites d'Hakluyt, de Purchas, et d'autres voyageurs anglais, hollandais, portugais, allemands, espagnols et de quelques persans, arabes et autres auteurs orientaux, enrichies de figures et plantes non décrites, d'animaux inconnus à l'Europe, & de cartes géographiques de pays dont on n'a point encore donné de cartes*, Paris, Cramoisy, 1664-1666, rééd. Chez Thomas Moette, 1696, volume I, seconde partie, p. 1-128.

BEAULIEU Augustin de, *Mémoires d'un voyage aux Indes Orientales 1619-1622. Un marchand normand à Sumatra, 1619-1622*, édité par D. Lombard, Paris, Maisonneuve et Larose, 1996, 276 p.

CAMUS, Armand-Gaston, *Mémoire sur la collection des grands et petits voyages, et sur la collection des voyages de Melchisédech Thevenot*, Paris, Baudouin, imprimeur de l'Institut national, 1802, p. 279-311.

JUE Jérôme, *La première expédition des Français à Banten (1616-1618), d'après un journal de bord inédit de Guillaume de Caën*, 2024. (hal-04580786).

LELIÈVRE Guillaume, *La préhistoire de la Compagnie des Indes orientales, 1601-1622*, Presses universitaires de Caen, 2021, 421 p.

LE TELIER Jean, *Voyage faict aux Indes Orientalles par Jean Le Telier, natif de Dieppe, réduit par luy en tables pour enseigner à trouver par la variation de l'aymant la longitude és dictes Indes*, Dieppe, Nicolas Acher, 1631, 19 p.

LOMBARD-JOURDAN Anne, « À propos d'Augustin de Beaulieu. Quelques documents inédits », Archipel, volume 56, 1998. L'horizon nousantarien. *Mélanges en hommage à Denys Lombard*, vol. I, p. 145-156.

MAURY Alfred, *Les académies d'autrefois. L'ancienne académie des sciences*, Paris, Didier, 1864, 395 p.